

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ WEARGUARD HIGH LOAD RESIN.

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit WEARGUARD HIGH LOAD RESIN.

Numéro du produit X99A

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Résine.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à

+44(0)1235 239 670 (24h)

composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions

allergiques chez les individus sensibles.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un

médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation nationale.

Contient

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, 1,4-BIS[(2,3-

EPOXYPROPOXY)METHYL]CYCLOHEXANE

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE

10-30%

Numéro CAS: 25068-38-6

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

1,4-BIS[(2,3-EPOXYPROPOXY)METHYL]CYCLOHEXANE

5-10%

Numéro CAS: 14228-73-0

Classification

Skin Sens. 1 - H317

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter

immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de

difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en

lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.

IngestionRincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Ne jamais rien administrer

par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin

immédiatement.

Contact cutané Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement

avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation

persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Gaz ou vapeurs irritants.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utilser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des

égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit

dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de règlementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou un autre absorbant inerte. Transferer aux futs en

acier couverts pour elimination de dechets. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes

de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche

signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous presssion. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection









Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

du corps

Autre protection de la peau et En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide visqueux.

Couleur Foncée. Grise.

Odeur Légère.

pH (solution concentrée): 7.0 @ 20 °C

Point de fusion n/d°C

Point intital d'ébullition et

intervalle d'ébullition

>260°C @

Point d'éclair > 204°C

Taux d'évaporation <<1 (BUTYL ACETATE =1)

Tension de vapeur 0.03mmHg @ °C

Densité de vapeur >1

Densité relative 1.1-1.3 @ 20 °C°C

Solubilité(s) Légèrement soluble dans l'eau.

Température d'auto-

inflammabilité

>300°C

Autres renseignements Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Agents comburants forts. Acides. Amines.

Stabilité chimique Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

Risques de réactions

dangereuses

Ne se polymérisera pas.

Conditions à éviter La chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des

périodes prolongées.

Matières incompatibles Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Acides forts.

Amines.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Vapeurs/gaz/fumées de : Acides - organiques.

Aldéhydes.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Inhalation Danger négligeable aux conditions normales de température ambiante. La chaleur peut

générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs irritants.

Orale Peut provoquer une irritation. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les

suivants: Douleur d'estomac. Nausée, vomissement. Diarrhée.

Contact cutané Irritant pour la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation grave.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation

Date d'entrée en vigueur : 2016-04-28

ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

Risques aiguës et chroniques

pour la santé

Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions

allergiques chez les individus sensibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est toxique pour

les animaux aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur

l'environnement aquatique.

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la

manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités

locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises

dangereuses (IMDG, IATA, TMD).

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Aucune information n'est requise.

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de

Aucune information n'est requise.

transport (International)

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Aucune information n'est requise.

(International)

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est requise.

Transport en vrac Aucune information n'est requise.

conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78

et au Recueil IBC

15. Informations sur la règlementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 10

Date d'entrée en vigueur 2016-04-28

Mentions de danger intégrales H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.